

Séance ordinaire du 6 novembre 1979.

Le six novembre mil neuf cent soixante dix neuf, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M^e Allary, Maire.

Présents : M^e Allary, Ferret, Boderon, Gavédo, Faure, Joseph, Maguire, Pichot, Viollet, Durouze, Chiraud.

Absent : Néant.

Date de convocation : 30 octobre

Secrétaire de séance : M^e Chiraud.

Bureau d'Aide Sociale -

Présents = M^e Ferret Serge, Chaloux Marcel

Demande carte d'invalidité Boderon Robert.

Le Bureau d'Aide Sociale et le Conseil Municipal donnent un avis favorable à la demande de carte d'invalidité formulée par M^e Boderon, Robert pour cause de maladie.

Curage de la Nizonne

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre adressée par M^e Maurier à la commission communale de curage de la Nizonne pour faire part du fait que depuis la réfection d'un barrage au Crez, il n'y a presque plus d'eau à partir de ce village jusqu'en amont du pont de Bombille ce qui, évidemment, est très nuisible à la faune de cette rivière.

Réseau électrique - Renforcement -

Pour le renforcement du réseau électrique sur le territoire de la commune, il y a lieu de prévoir au programme 1980 :

chez Maurice, la Mouline et, dans la mesure du possible,

le Mairé au Loup pour la ligne à construire chez Raymond Boderon.

Concours des Services de l'équipement -

Le Maire fait connaître au Conseil qu'il est nécessaire, pour le tracé et les tarifs, d'effectuer une offre de demande au Concours des Services de l'équipement qui, eux, sont qualifiés pour faire les études, les devis.

Le Conseil, à l'unanimité décide de demander ce concours.

Syndicat de rivière -

Rappel des noms des délégués :

Maurice Ferret et Durouze.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents

Tourneur Ferret Boderon Hautecôte Faure
José Allary Niollot Viollet af Durouze Gavédo